

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2018)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Qu'en est-il de la menace terroriste en Suisse?  
**Autor:** Dutu, Stéphane  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-823331>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



François Meylan a donné une conférence le 26 septembre 2017 à la Société militaire de Genève.  
Toutes les photos © A + V.

## Sécurité

### Qu'en est-il de la menace terroriste en Suisse ?

**Stéphane Dutu**

Rédacteur du bulletin de la Société militaire de Genève (SMG)

**S**elon François Meylan, personnalité politique et conseiller financier indépendant, il ne faut pas voir dans le terrorisme la manifestation d'une violence politique ou religieuse, mais plutôt le moyen de communication que privilégient les organisations criminelles pour lancer des messages d'avertissement aux Etats qui tentent d'entraver leurs activités.

Le conférencier a élaboré ce point de vue original après avoir étudié les terrorismes basque (ETA), italien (mafias) et islamique (Al-Qaïda, Etat islamique). Impôt révolutionnaire au Pays basque, pizzo (racket) en Italie, fiscalité communautaire pratiquée par les jihadistes, le but est toujours le même : soumettre des populations par la peur et la violence pour les ponctionner financièrement.

François Meylan est convaincu que l'idéologie ne joue pas un rôle central dans les motivations des terroristes. D'après lui, les auteurs des attentats instrumentalisent les dogmes et les croyances afin de légitimer leurs agissements, même les plus ignobles. Ainsi, dans les cas de Daech et d'Al-Qaïda, non seulement leurs combattants, mais également leurs dirigeants n'ont pas de véritables connaissances de l'Islam.

Comment combattre efficacement les mouvements terroristes se revendiquant de l'islam, qui multiplient les attentats partout dans le monde ? En ce qui concerne les pays occidentaux, il faudrait tout d'abord concentrer nos ressources sur l'élimination du risque qu'ils représentent ici. Et nous devrions cesser d'intervenir militairement dans les pays du monde arabo-musulman d'où ils sont issus et où ils recrutent la plupart de leurs partisans, car ces agressions ne font que susciter de nouvelles vocations jihadistes. Deuxièmement, il serait avisé de les contrer dans nos pays avec les moyens les plus adaptés à la lutte anticriminelle, à savoir les services de police et de renseignement de proximité. Ceux-ci sont les mieux placés pour déceler, notamment par des enquêtes de voisinage, des « ruptures d'ambiance » dans certains

quartiers et repérer les individus qui en sont à l'origine. Individus dont le changement de comportement pourrait indiquer un glissement vers le terrorisme.

François Meylan estime que la menace terroriste en Suisse est moins importante que chez nos voisins du fait de notre neutralité qui nous a conduits à nous tenir sagement à l'écart des engagements armés des Occidentaux au Proche et Moyen-Orient.

Le conférencier a tout de même attiré notre attention sur le fait que le Kosovo possède de nombreuses caractéristiques d'un Etat mafieux. Ceci ne serait pas sans danger pour la Suisse du fait des liens étroits qui existent entre ce pays et la très nombreuse communauté kosovare (180'000 personnes) résidant chez nous. Il a rappelé que des « ruptures d'ambiance » s'accumulent au Kosovo depuis plusieurs années (essor du voile islamique, multiplication des mosquées et imams radicaux financés principalement par la Turquie et les pays du Golfe, départ de plusieurs centaines de jeunes partis faire le jihad pour l'EI en Syrie). Cette évolution reflète l'emprise croissante des salafistes sur la société kosovare et pourrait impliquer une augmentation du risque terroriste aussi bien au Kosovo qu'en Suisse.

Le thème des liens entre terrorisme, criminalité et idéologie n'a pas manqué de nous interpeller et de susciter quelques réflexions personnelles.

Il est exact qu'un certain nombre de terroristes sont au départ des criminels de droit commun. Dans le milieu du terrorisme islamique, aujourd'hui le plus actif en termes d'attentats, c'est notamment le cas du Jordanien Abou Moussab Al-Zarqaoui (1966-2006). Il commence dans la vie par la petite délinquance<sup>1</sup> pour devenir ensuite caïd et souteneur dans la ville de Zarqa près d'Amman. Puis il fait la connaissance dans une école coranique du Palestinien Abdallah Azzam dont le surnom est « l'imam du jihad. ». Celui-ci le convainc d'aller faire la guerre sainte contre les

Soviétiques en Afghanistan, où il se lie avec Oussama Ben Laden. Suite à l'intervention militaire des USA dans ce même pays en 2001, il s'enfuit en Iraq où il devient le chef local d'Al-Qaïda jusqu'à sa neutralisation en 2006 par les Américains.

Mohammed Merah (1988-2012), qui assassina des enfants juifs et des militaires à Toulouse et Montauban en 2012, avait également au départ un passé de criminel. Avant de devenir terroriste, il a déjà un casier judiciaire bien rempli.<sup>2</sup> C'est en prison qu'il commence à se radicaliser sous l'influence de sa mère et de l'un de ses frères. La fréquentation d'écoles coraniques à Toulouse, en Algérie et en Syrie a probablement renforcé ses convictions salafistes.

Sa rencontre en 2011 avec Moezeddine Garsallaoui, l'islamiste tunisien membre d'Al-Qaïda, alors établi dans la zone tribale du Pakistan, est l'évènement provoquant son basculement vers le terrorisme. Ce dernier lui permet de recevoir, aux côtés d'autres recrues en provenance d'Europe, une formation au maniement des armes et au combat rapproché dans un camp d'entraînement du Waziristan du Nord. Garsallaoui est vraisemblablement celui qui l'a convaincu de commettre ses attentats dans le sud-ouest de la France.

Intéressons-nous à présent au profil de Garsallaoui (1968-2012). Cet homme n'est pas un criminel quand il se lance dans le terrorisme en 1987 en rejoignant le groupe islamiste Hizb ut-Tahrir, dont le but est de renverser par les armes le régime tunisien pour le remplacer par un califat.<sup>3</sup> Traqué par la police en 1990, il fuit la Tunisie et erre pendant des années dans d'autres pays maghrébins, ainsi qu'en Turquie et en Syrie.

Il débarque illégalement à Lampedusa en 1995 et vit clandestinement en Italie pendant deux ans, notamment près de Milan où il a pu entrer en contact avec plusieurs cellules islamistes proches d'Al-Qaïda, en particulier avec le groupe Varese constitué de Tunisiens ayant des liens avec des islamistes de Fribourg en Suisse.

Ce n'est donc pas par hasard qu'il demande en 1997 l'asile politique à Guin (Düdingen), commune toute proche de Fribourg. Réfugié politique titulaire d'un permis B et vivant de l'aide sociale, il peut alors se consacrer pleinement pendant sept ans au développement du site islam-minbar.ch qui fait l'apologie du jihad, donne des conseils sur les techniques de combat et l'utilisation des explosifs, et publie des revendications de prises d'otages et d'attentats de groupes islamistes armés. Impressionné par l'efficacité de Garsallaoui et au courant de la tolérance des lois suisses concernant l'utilisation d'Internet, Al-Qaïda confie alors au Tunisiens l'organisation de ses communications cryptées que ce dernier transfère sur sa plateforme informatique. Garsallaoui n'est repéré qu'en 2004 par la police pakistanaise à l'occasion d'une revendication par islam-minbar.ch d'un attentat au Pakistan. Alerté, le SRC commence alors à suivre ses activités. L'islamiste est finalement arrêté par la police fribourgeoise en 2005 quand il conseille sur son site

l'exécution de deux otages français retenus en Iraq, ce qui représentait un franchissement de ligne rouge du point de vue des autorités suisses. Il est alors inculpé pour soutien à une organisation criminelle et provocation publique au crime ou à la violence. Condamné à six mois de prison ferme, il fait appel de cette décision et retrouve la liberté. Quelques mois avant la confirmation en appel de sa condamnation, il se sauve, via la Belgique et la Turquie, en zone tribale pakistanaise.

De son asile fribourgeois, Garsallaoui n'a pas fait que gérer une plateforme Internet dédiée à la propagande et aux messages cryptés d'Al-Qaïda. Il a également recruté pour l'organisation terroriste de nombreux aspirants jihadistes francophones. Il continuera cette activité depuis le Pakistan où il sera finalement liquidé par un drone américain en 2012, peu après les attentats de Merah qui fut l'une de ses dernières recrues.

Garsallaoui est l'exemple même du terroriste animé dès son plus jeune âge par l'idéologie de l'Islam radical. L'Egyptien Hassan Al-Banna (1906-1949) est un autre exemple qui contredit la thèse de François Meylan selon laquelle les terroristes sont d'abord des criminels avant de devenir des terroristes.

Le grand-père maternel des islamologues Tariq et Hani Ramadan – qui ne cachent pas leur admiration pour leur aïeul<sup>4</sup> – s'engage très jeune pour la préservation de l'ordre moral islamique dans son entourage. Devenu instituteur,

François Meylan à Genève devant une salle comble.



il fonde en 1928 la confrérie des Frères musulmans qui milite d'abord par l'action sociale et politique pour le rétablissement d'une société intégralement islamique non seulement en Egypte mais aussi dans le monde entier.

Son programme est clairement défini dans un texte de 1941 intitulé « Epîtres aux jeunes<sup>5</sup> » dont les extraits suivants synthétisent bien sa vision du monde : « *Nous ne reconnaissons aucune organisation gouvernementale ne reposant pas sur des fondements islamiques (...). Nous voulons rassembler toutes les parties de la patrie islamique (...), tout empan de terre où il y a un musulman qui prononce Il n'y a pas de divinité si ce n'est Allah. (...) Allah est notre but, le messager d'Allah [Mahomet] est notre guide, le Coran est notre constitution, le jihad est notre chemin, la mort sur le sentier d'Allah est notre souhait ultime.* » En 1943, dans une « Lettre des enseignements<sup>6</sup> » destinée aux membres de l'Organisation spéciale, milice armée des Frères musulmans placée directement sous ses ordres et spécialisée dans les actions violentes, il définit clairement ce qu'il entend par petit et grand jihad : « Le premier degré du jihad consiste à expulser le mal de son propre cœur ; le degré [du jihad] le plus élevé, c'est la lutte armée pour la cause d'Allah. »

Suite aux assassinats des premiers ministres Ahmed Maher (1945) et Nokrachy Pacha (1948) attribués aux Frères musulmans, la confrérie est dissoute par le pouvoir égyptien. Un an plus tard, Al-Banna est assassiné par des agents au service du gouvernement.

Selon Emmanuel Razavi,<sup>7</sup> spécialiste des Frères musulmans, tous les groupes terroristes islamiques sont issus des Frères musulmans ou ont été fortement influencés par leur idéologie. Ce mouvement est la matrice intellectuelle du terrorisme jihadiste. Cette analyse est partagée par le journaliste d'investigation Sylvain Besson<sup>8</sup> qui s'est intéressé au rôle déterminant de l'organisation dans le développement de l'islamisme en Europe et qualifie les Frères musulmans de ses vers le terrorisme.

Il existe de nombreux autres exemples de terroristes islamiques n'ayant pas d'antécédents criminels. Parmi les plus connus figurent :

- L'Irakien Abou Bakr Al-Baghdadi,<sup>9</sup> né en 1971, docteur de l'université des sciences islamiques d'Adhamiyah (banlieue de Bagdad), ancien Frère musulman et aujourd'hui chef de l'Etat islamique,
- L'Egyptien Ayman Al-Zawahiri,<sup>10</sup> né en 1951, médecin de formation, passé par les Frères musulmans, aujourd'hui leader d'Al-Qaïda,
- Le Saoudien Oussama Ben Laden<sup>11</sup> (1957-2011), fils d'un entrepreneur milliardaire du bâtiment, fondateur et chef d'Al-Qaïda jusqu'à son exécution par une équipe SEAL,
- Le Palestinien Abdallah Azzam<sup>12</sup> (1941-1989), docteur de l'université Al-Azhar du Caire, professeur en théologie, Frère musulman, mentor de Ben Laden, d'Al-Zarqaoui et d'Al-Zawahiri, reconnu comme ayant joué un rôle capital dans la renaissance du jihad mondial depuis la guerre d'Afghanistan contre les Russes,

- L'Egyptien Muhammad Abd-Al-Salam Faraj<sup>13</sup> (1954-1982), employé administratif de l'université du Caire, autre théoricien de l'islam radical, condamné à mort pour avoir organisé le meurtre du président Anouar el-Sadate,
- L'Egyptien Sayed Qotb<sup>14</sup> (1906-1966), ancien fonctionnaire du ministère de l'éducation égyptien, idéologue en chef des Frères musulmans et théoricien du jihad, soupçonné d'avoir planifié une tentative d'assassinat du président Nasser, condamné à mort par pendaison.

Selon nous, les groupes terroristes qui ont frappé l'Europe ces dernières décennies doivent être classés en deux catégories distinctes définies selon leur rapport à l'idéologie. Les mafias italiennes n'ont pas d'idéologie et leurs attentats servent uniquement des objectifs criminels. Leurs actes de terrorisme cadrent parfaitement avec l'analyse de François Meylan.

Quant à l'organisation ETA, terroriste jusqu'à son renoncement officiel à la violence en 2011,<sup>15</sup> elle était animée par les idéologies nationaliste et marxiste et ne pouvait être appréhendée comme un groupe aux motivations d'abord criminelles.

S'il est incontestable que certains terroristes islamiques étaient auparavant des criminels de droit commun, il n'est pas moins indéniable que la plupart n'ont pas trempé dans la criminalité avant de se lancer dans le terrorisme. C'est particulièrement le cas des leaders jihadistes les plus connus mentionnés précédemment, pour lesquels l'idéologie islamiste a toujours été le moteur de leurs actes. Ainsi, nous percevons le terrorisme islamique comme étant lui aussi idéologique.

On le voit donc, la thèse de François Meylan sur le terrorisme comme outil au service du crime, ne s'applique, sur le territoire européen, qu'aux mafias italiennes, et certainement pas au terrorisme islamique. Comment dès lors combattre le jihadisme ? La persistance de ce fléau depuis les attaques du 11 septembre 2001 démontre que la parade n'a toujours pas été trouvée. D'après le colonel EMG Jacques Baud,<sup>16</sup> par ailleurs ancien analyste du Service de renseignement de la Confédération, cet échec s'explique par une incompréhension fondamentale de nos gouvernements des ressorts du terrorisme islamique. Selon lui, les Etats occidentaux ont trop investi dans l'antiterrorisme, outil tactique situé en aval de l'action terroriste et pas assez dans le contreterrorisme, grille d'analyse stratégique située en amont, dont le but est de véritablement comprendre la vision du monde et les motivations des islamistes. Seule la réflexion apportée par le contreterrorisme permettrait aux gouvernements d'éviter de créer des situations pouvant entraîner des attentats et de mieux les prévenir quand ils sont indépendants de leurs interventions géopolitiques. Pratiquée sur le long terme, l'anticipation stratégique devrait être plus efficace pour sauver des vies que la réaction tactique, car elle est en mesure de supprimer avec le temps une partie importante des causes de la violence terroriste d'inspiration idéologique. Et elle serait

particulièrement indiquée aujourd’hui compte tenu de la nouvelle stratégie de l’Etat islamique de se focaliser sur le jihad individuel. Ce terrorisme *low-cost* est en effet difficilement décelable par l’antiterrorisme pour deux raisons. Tout d’abord, ses moyens de communication contournent souvent le téléphone et Internet, ce qui le rend difficilement repérable. D’autre part, capable de mobiliser un grand nombre d’acteurs potentiels très éparpillés, il provoque une saturation des services de renseignement qui n’ont pas les moyens de suivre les faits et gestes de tous les suspects. Dans un tel contexte, l’utilisation de la police et du renseignement de proximité, préconisée par le conférencier, peut être certes utile pour empêcher des terroristes bien identifiés et surveillés de passer à l’acte une fois leur décision de frapper prise. Cependant, elle ne pourra empêcher qu’un grand nombre d’attentats ne se produisent.

Jacques Baud et François Meylan sont d’accord sur un point: les interventions militaires des Occidentaux et des Russes dans le monde arabo-musulman (Irak, Libye, Syrie, Afghanistan, ...) se sont avérées totalement contreproductives dans la mesure où elles ont donné du grain à moudre aux islamistes exhortant leurs coreligionnaires à la « vengeance contre les mécréants. » Paradoxalement, l’aide humanitaire est aussi contreproductive selon l’ancien analyste du SRC car, en confrontant les populations assistées aux valeurs occidentales, elle bouleverse les équilibres des sociétés musulmanes et conduit très souvent à un rejet violent de notre civilisation. L’anticipation stratégique préconisée par Jacques Baud ne peut que nous conduire à ne plus nous mêler du tout des affaires du Proche et Moyen-Orient, tant au niveau politique qu’économique et social, pour éviter d’y générer du ressentiment à notre égard, lequel peut ensuite servir de légitimation à la violence terroriste.

Un autre volet essentiel du contreterrorisme devrait être de lutter énergiquement en Europe contre le salafisme, un mouvement sectaire, homophobe, antisémite, viscéralement opposé aux principes de laïcité, d’égalité des religions, des sexes et des individus. Toutes les associations contrôlées par la confrérie des Frères musulmans qui sont les militants les plus organisés, les plus actifs, et donc les plus dangereux du salafisme devraient être dissoutes. Dans la plupart des pays d’Europe, cette nébuleuse ne fait pas qu’oeuvrer à l’établissement d’une contre-société parallèle qui refuse aujourd’hui l’intégration et menace à terme l’intégrité de l’Etat. L’islam radical constitue également le terreau idéologique sur lequel le terrorisme islamique prospère. Pendant trop longtemps, nos gouvernements ont laissé se multiplier chez nous les réseaux délétères des adeptes d’Al-Banna, de Qotb et d’Al-Qaradawi.<sup>17</sup> La longue période de tolérance de l’intolérance que nos dirigeants ont autorisée doit cesser. Les défenseurs inconditionnels de la diversité religieuse doivent comprendre qu’interdire un mouvement dont la posture remet en cause nos libertés fondamentales ne constitue aucunement une entrave à ces libertés. C’est un droit légitime de notre démocratie que de se protéger contre ses ennemis. Pour justifier

leur inaction, de nombreux dirigeants prétendent que nos lois sont un obstacle à la lutte contre l’islam radical. Ceci est inexact. En fait, tout est une question de courage politique car les bases légales pour une interdiction de l’extrémisme musulman existent déjà.<sup>18</sup> En 2003, la Cour européenne des droits de l’homme – dont la Convention a été ratifiée par la Suisse et la Turquie – a confirmé son arrêt de 2001 approuvant la dissolution du parti salafiste turc Refah Parisi par la Cour constitutionnelle turque, au motif « *qu'une attitude ne respectant pas le principe de laïcité ne sera (...) pas acceptée comme faisant partie de la liberté de manifester sa religion,* » et en ajoutant que « *nul ne doit être autorisé à se prévaloir des dispositions de la Convention pour affaiblir ou détruire les idéaux et valeurs d'une société démocratique.* » Par ailleurs, la CEDH a déclaré en 2003 la *charia* « *incompatible avec les principes fondamentaux de la démocratie* tels qu’ils résultent de la Convention. »<sup>19</sup> Rappelons que les islamistes demandent que la *charia* soit la source du droit (*fiqh*) pour les musulmans.

S. D.

1 : L’histoire secrète de Daech, Arte Reportage, 2016.

Al-Zarqaoui, le délinquant à l’origine de Daech, LeVif.be, 5.8.2015.

2 : Mohamed Merah, « Un type taciturne, » *Libération*, 22.3.2012.

3 : Le djihad comme destin, Jean-Paul Rouiller et François Ruchti, Favre, 2016.

4 : Caroline Fourest, *Frère Tariq*, Grasset, 2004.

Mireille Vallette, *Le radicalisme dans les mosquées suisses*, Xenia, 2017.

5, 6 : David Bénichou, Farhad Khosrokhavar, Philippe Migaux, *Le jihadisme*, Plon, 2015.

7 : Emmanuel Razavi, Editions Jean-Cyrille Godefroy, *Frères musulmans dans l’ombre d’Al Qaeda*, 2005.

8 : Sylvain Besson, Seuil, *La conquête de l’Occident*, 2005.

9 : Le chef de Daech, « Abou Bakr al-Baghdadi, serait toujours en vie, » *Le Figaro*, 1.9.2017.

10 : Ayman Al-Zawahiri, « Le cerveau d’Al-Qaïda, » *L’Express*, 2.5.2011.

11 : Fils d’un riche entrepreneur saoudien, Oussama Ben Laden était devenu l’homme le plus recherché du monde, Franceinfo, 2.5.2011.

12 : Abdallah Azzam, « Le mentor, » *Jeune Afrique*, 10.9.2007.

13, 14 : David Bénichou, Farhad Khosrokhavar, Philippe Migaux, *Le jihadisme*, Plon, 2015.

15 : « L’ETA renonce à toute violence, » *Le Républicain Lorrain*, 22.10.2011.

16 : Jacques Baud, Editions du Rocher, *Terrorisme, mensonges politiques et stratégies fatales de l’Occident*, 2016.

17 : Mireille Vallette, *Le radicalisme dans les mosquées suisses*, Xenia, 2017.

18 : « Peut-on interdire le salafisme ? » *Figaro Vox*, 30.8.2016

19 : Cour européenne des droits de l’homme, *Rapport annuel 2003*.